



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 16 décembre 2019 à 16h30 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Mario Perron, Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire et formant le quorum requis.

Étaient également présents: Félix Nunez, directeur général, Madeleine Poulin, greffière

**2019-12-6592: Autorisation de l'achat de l'immeuble au 596, 9<sup>e</sup> Avenue et autorisation signature.**

Il est proposé par monsieur Mario Perron  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre d'achat de la bâtisse sise au 596, 9<sup>e</sup> Avenue tel que décrit dans l'offre no 60311 présentée par le courtier Éric Gagné de ReMax et approuvée par la firme DeRico Experts-Conseils SENC, consultant pour la Ville de Beauceville.

D'autoriser monsieur le Maire, François Veilleux, d'accepter l'offre et à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville ladite offre d'achat.

**2019-12-6593: Autorisation signature contrat CITAM pour l'année 2020**

Attendu que l'article 573.3, paragraphe 2.1 de la loi sur les *Cités et villes*, permet de conclure un contrat de gré à gré avec un organisme à but non lucratif,

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu

QUE la Ville de Beauceville accepte l'offre de CITAM pour la fourniture de service d'impartition des appels municipaux, de gestion des requêtes et plaintes et alerte et notification de masse tel que décrit dans l'offre annexé aux présentes au montant de

2020: trente-cinq mille vingt-six dollars et soixante cents ( 35 026,60 \$ ) taxes exclues

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville approprie le montant total, incluant les taxes, à même fond d'administration budgétaire.

QUE monsieur Félix Nunez, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville l'entente à intervenir, s'il y a lieu.

**2019-12-6594: Acquisition lot 4 060 923**

Il est proposé par monsieur Keven Boutin  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu

Que la Ville de Beauceville acquiert le lot lot 4 060 923 du cadastre du Québec ayant une superficie de 2 349,5 m<sup>2</sup> pour la somme de 1 \$.

De mandater le notaire Denys Quirion, à préparer et rédiger le contrat d'acquisition et que les frais de notaire sont à la charge de la Ville de Beauceville.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019 (suite)

Que monsieur le Maire, François Veilleux, et la greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir.

**3- Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**4- Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent**

L'ordre du jour étant épuisé et que le conseil est incomplet aucun autre sujet n'est ajouté.

**R-2019-12-6595: Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Mario Perron  
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

---

MADELEINE POULIN, Greffière

---

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

